

COMMUNE de STE MARIE AUX CHENES

DOSSIER D'INSCRIPTION 2023/2024

Vous désirez inscrire votre enfant à l'accueil périscolaire : matin, midi, et soir et/ou à une activité proposée par la Municipalité, merci de compléter ce dossier et de le retourner, **obligatoirement au périscolaire ou par mail par le représentant légal**, accompagné des pièces demandées, **AU PLUS TARD LE 30 JUIN 2023.**

Les dossiers incomplets ou insuffisamment remplis ne pourront pas faire l'objet d'une inscription.

A joindre impérativement :

- ⇒ l'attestation d'assurance stipulant les garanties extrascolaires pour l'année scolaire demandée
- ⇒ le dernier avis d'imposition ou de non imposition (facultatif, mais s'il n'est pas fourni, le tarif le plus élevé sera appliqué).

A compter du 1er octobre, si le nouvel avis d'imposition concernant l'année passée n'est pas fourni, **le tarif le plus élevé vous sera automatiquement appliqué.**

- ⇒ Le **règlement** pour l'accueil périscolaire, la cantine, les mercredis et le Club Ados se fera soit par PAYFIP, par chèque libellé à la "Régie Enfance Ste Marie aux Chênes" ou en espèces, à réception de la facture, ainsi que pour les accueils de loisirs **AU PERISCOLAIRE**

- ⇒ **Une grille tarifaire est mise en place pour les familles extérieures à la commune**

Tout enfant non inscrit au préalable ne pourra être pris en charge par nos services.

Mairie

2 place François Mitterrand 57255 STE MARIE AUX CHENES

Tél. : 03.87.61.91.01

Email : mairie@saintmarieauxchenes.fr

Ouverture du lundi au vendredi : 7h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00

Centre Socioculturel : Service Périscolaire - Accueil de Loisirs

5 ter rue Arago 57255 STE MARIE AUX CHENES

Tél : 03.87.61.83.25

Email : periscolaire@saintmarieauxchenes.fr

Permanence du lundi au vendredi : 8h30 à 11h30 et 14h00 à 16h15 (sauf août et Noël)

Restauration Scolaire

5 bis rue Arago 57255 STE MARIE AUX CHENES

03.87.61.23.50